



# Un diagnostic pour chacun

## L'organisation des RPS de l'AFM-Téléthon





## Le Référent Parcours de Santé



# Accueillir, écouter, soutenir, accompagner les personnes dans l'évolution de leurs projets de vie

- Informer les personnes en vue d'une meilleure :
  - compréhension de la maladie, des soins,
- connaissance des aides existantes, des financements possibles, des réseaux compétents, des droits et des démarches à entreprendre

## Aider les personnes à :

- formuler leurs attentes, besoins, demandes
- trouver et mettre en œuvre des réponses à leurs préoccupations
- identifier et mobiliser leurs propres « ressources », celles de leur environnement et les potentialités du réseau
  - Faire valoir leurs droits
- Accompagner dans toutes les démarches qui le nécessitent
- Soutenir au quotidien dans toutes les étapes de la maladie
  - du diagnostic à la meilleure prise en charge
    - pour participer aux essais cliniques



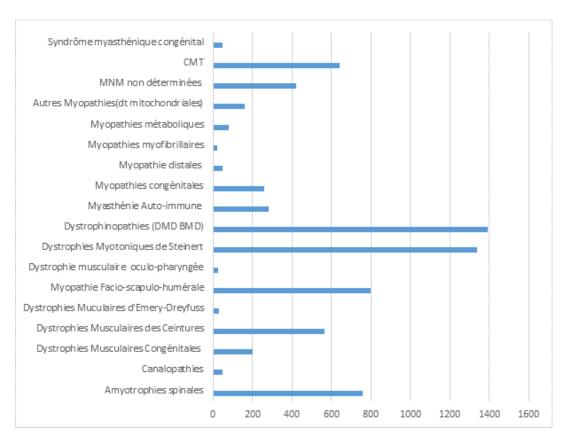
## Le Référent Parcours de Santé



- > 160 RPS présents sur toutes les régions (y compris à La Réunion) dans 18 Services Régionaux sur 25 sites
- > 15 668 dossiers détenus en 2017
- > 7 434 personnes ayant contacté le Service en 2017









## Un diagnostic pour chacun



# Mise en place d'un plan d'action concret entre l'AFM-Téléthon et la filière neuromusculaire

- > FILNEMUS: Mobilisation des centres de référence / centres de compétences
- ➤ AFM-Téléthon : Forte mobilisation des Référents Parcours de Santé (SR) auprès des personnes sans diagnostic précis

#### **☐** Objectifs

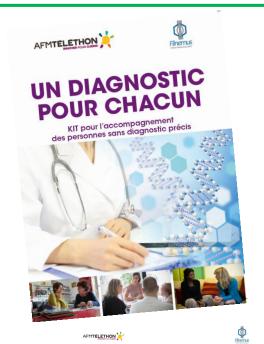
- > Identification précise des personnes selon leur état de diagnostic
- > Accompagnement individualisé des malades dans leur parcours diagnostique
- ➤ Priorisation d'accès à la plate-forme de séquençage à très haut débit pour les malades pour lesquels l'état actuel des connaissances n'a pas permis d'aboutir à un diagnostic précis



## Des outils créés et mis à disposition











GUIDE
Accompagner
les personnes vers
un DIAGNOSTIC PRÉCIS

PLAN D'ACTION « UN DIAGNOSTIC POUR CHACUN »

#### Un plan d'action prioritaire

Le plan d'action - Un diagnostic pour chacun - a été mis en place en collaboration avec la fillère FILNEMUS. Il a pour objectif de lutter contre l'errance diagnostique et l'impasse diagnostique des patients atteints de mahdies rann parromannelliers à l'homes du rémunera à haut débit.

Amélione ou préciser le diagnostic des personnes atteintes de maladie neuromusculaire sans diagnostic précis ou aboutir à un diagnostic pour ceux qui n'en n'ont pas passe par un accompagnement individuel des personnes par les Référents Parcours de Sané en concertation avec les Centres de référence et de

Ce guide a donc pour objectif de vous permettre d'identifier les différentes étapes et actions à mettre : œuvre en lien avec le Centre de référence.





ENQUÉTE AUPRÉS
DES PERSONNES
ATTEINTES DE
MALADIES
NEUROMUSCULAIRES
SANS DIAGNOSTIC
PRÉCIS





#### ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

- **1. Mettre à jour** les informations relatives au diagnostic
- **2. Classer par** typologie de situation diagnostique.
- 3. Se rapprocher de la consultation (en fonction du nombre estimé de patients concernés par une révision/précision diagnostique par rapport à la capacité d'accueil).
- **4. Accompagner** en fonction de chaque typologie des situations diagnostiques (si le patient le souhaite)
- 5. Faire le lien avec la consultation :
- a. orienter la personne vers la consultation ; b. informer le médecin de la consultation (avec l'accord de la personne).



## Classification selon précision du diagnostic



TYPE	SITUATION DIAGNOSTIQUE	CODE BAMARA
Type 1	Il s'agit des patients ayant un diagnostic précis de :  • maladie non génétique (ex : myasthénie avec anticorps anti-MuSK, myosite à inclusions certaine sur le plan clinique et histologique, neuropathie à anticorps anti-MAG, dermatomyosite à anti-Mi2, etc)  • maladie génétique avec identification de la ou des mutations génétiques causales (ex : DMD (mutation précise), dystrophie myotonique de Steinert (nombre de répétition de triplets), neuropathie amyloïde familiale (mutation du gène TTR), SMA (type avec nombre de copies SMN2), etc).	Diagnostic confirmé
Type 2	Il s'agit des patients présentant :  - un phénotype clinique bien déterminé sans mutation génétique causale identifiée (ex : CMT sans autre précision, SMC sans autre précision, etc.)  - des lésions anatomopathologiques caractéristiques sans mutation génétique causale identifiée (ex : myopathie à bâtonnets, myopathie à « central-core », etc)  - un déficit protéique sans mutation génétique causale identifiée (ex. : dystrophinopathie, déficit en dysferline, etc)  - une maladie dysimmune sans marqueur immunologique (ex : myasthénie « séronégative », myopathie nécrosante auto-immune sans auto-anticorps, etc)	Diagnostic suspecté
Type 3	Il s'agit des patients ayant un <b>diagnostic de maladie neuromusculaire identifiée non typée</b> (syndromique) ou <b>de groupe de maladies</b> (ex : myopathie des ceintures, myopathie rétractile, mononeuropathie multiple etc.)	Diagnostic en cours
Type 4	Il s'agit des patients ayant une <b>maladie neuromusculaire possible sans autre précision</b> (ex. : intolérance à l'effort, myalgies chroniques, déficit moteur distal des membres inférieurs, etc)	Diagnostic non déterminé

→ Accompagnement spécifique suivant la situation

Concerne tous les patients atteints de maladie neuromusculaire de cause génétique ou non





#### ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

- **1. Mettre à jour** les informations relatives au diagnostic
- **2. Classer par** typologie de situation diagnostique.
- 3. Se rapprocher de la consultation (en fonction du nombre estimé de patients concernés par une révision/précision diagnostique par rapport à la capacité d'accueil).
- 4. Accompagner en fonction de chaque typologie des situations diagnostiques (si le patient le souhaite)
- 5. Faire le lien avec la consultation :
- a. orienter la personne vers la consultation ; b. informer le médecin de la consultation (avec l'accord de la personne).

Elément essentiel pour la réussite: le lien/la collaboration avec les consultations





#### LES DOSSIERS **ACTIFS**

#### Un an pour informer les dossiers actifs

- **Vérifier le type** (1 à 4) auquel correspond la personne ;
- Informer sur l'importance du diagnostic ;
- Accompagner les démarches de diagnostic en fonction du type si la personne le souhaite

Pour les **dossiers actifs**, quel que soit le type de diagnostic,

- prévoir, dans le cadre de l'accompagnement en cours, un temps d'échange sur le diagnostic.
- Si nécessaire, le RPS, parallèlement aux actions en cours, propose un accompagnement spécifique au diagnostic.

Un an après le lancement du plan « Un diagnostic pour chacun » dans les Services Régionaux, toutes les personnes ayant un dossier actif doivent avoir eu une information concernant l'importance du diagnostic et une proposition d'accompagnement en ce sens.

#### LES DOSSIERS EN VEILLE (PASSIFS)

Six mois pour adresser le courrier d'information aux dossiers en veille "MNET"

Les personnes à contacter en priorité sont celles classées MNET (Type 4)

- Le Directeur réattribue à chaque Référent du parcours de santé les dossiers concernés.
- Le Référent Parcours de Santé doit avoir eu un contact au maximum dans les 3 mois qui suivent l'envoi du courrier.

#### Pour les dossiers passifs/en veille,

- adresser à chaque personne identifiée un courrier à la signature du Directeur du Service Régional<sup>3</sup>
- présentant le plan « Un diagnostic pour chacun »,
- proposant à la personne de prendre contact avec le SR si elle le souhaite
- et informant la personne qu'un RPS prendra contact avec elle prochainement.





## **ACCOMPAGNER** un diagnostic de type 1

#### Objectif:

identifier et valider au 31 décembre 2018 les personnes correspondant au type 1 à partir de la liste éditée (dossiers actifs et passifs/ en veille).



Pour les diagnostics de type 1, c'est-à-dire **des diagnostics confirmés et précis**, il n'y a pas d'action supplémentaire en termes d'accompagnement au diagnostic une fois qu'ils ont été identifiés.

## **ACCOMPAGNER** un diagnostic de type 2

Il s'agit d'un **diagnostic de nom de maladie précis sans précision génétique ou immunologique**. L'objectif diagnostique est d'identifier une mutation génétique causale ou un marqueur immunologique



Les personnes concernées par le type 2 ont un **nom de maladie** bien **identifié** mais dans les dossiers, la **précision génétique ou immunologique n'apparaît pas**.

Il est donc nécessaire de connaître cette précision génétique ou immunologique pour avoir un diagnostic précis.

## ACCOMPAGNER un diagnostic de type 3

Il s'agit d'un diagnostic de maladie neuromusculaire identifiée non typée ou de groupe de maladies neuromusculaires.

## ACCOMPAGNER un diagnostic de type 4

Il s'agit d'un diagnostic de maladie neuromusculaire possible.





## Vérifier l'information sur la précision diagnostique

L'information n'est pas connue (ni de la personne, ni du Service Régional)

Démarrer un accompagnement de la personne à la précision du diagnostic.

## Accompagner la personne

#### 1 - Expliquer l'importance de la précision diagnostique

S'appuyer sur les Fiches Techniques Savoir & Comprendre « <u>Importance du diagnostic</u> » et « <u>Les nouvelles</u> <u>techniques de séquençage</u> ».

2 - Vérifier que la personne souhaite connaître cette information.

La personne souhaite connaître cette information,

vérifier si la personne est suivie en consultation d'un centre de référence-compétence neuromusculaire.







## LA PERSONNE EST **SUIVIE** EN CONSULTATION NEUROMUCULAIRE

**proposer** qu'à la prochaine consultation elle **demande au médecin** de consultation où en est sa recherche diagnostique

Lui **présenter la lettre** de préparation à la consultation

Le **médecin de consultation prend le relai** pour proposer des examens complémentaires (génétiques et/ou immunologiques).

## LA PERSONNE **N'EST PAS SUIVIE** EN CONSULTATION NEUROMUCULAIRE

vérifier que la personne a bien compris l'importance d'un suivi en consultation neuromusculaire.

La personne ne souhaite pas être suivie en consultation

- Le noter dans le dossier
- Arrêter l'accompagnement à la précision de diagnostic

La personne est d'accord pour un suivi en consultation.

- Informer la consultation
- Proposer à la personne de prendre un rendez-vous de consultation où la précision diagnostique sera abordée avec le médecin.
- Lui présenter la lettre de préparation à la consultation



- Vérifier que la personne a déjà été vue par un spécialiste, neurologue ou pédiatre/neuropédiatre s'il s'agit d'un enfant (démarche nécessaire avant tout contact avec la consultation neuromusculaire).
- Lui proposer qu'elle demande à son médecin une orientation vers le médecin de consultation MNM.





#### ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

- **1. Mettre à jour** les informations relatives au diagnostic
- **2. Classer par** typologie de situation diagnostique.
- 3. Se rapprocher de la consultation (en fonction du nombre estimé de patients concernés par une révision/précision diagnostique par rapport à la capacité d'accueil).
- **4. Accompagner** en fonction de chaque typologie des situations diagnostiques (si le patient le souhaite)
- 5. Faire le lien avec la consultation :
- a. orienter la personne vers la consultation ; b. informer le médecin de la consultation (avec l'accord de la personne).





#### Avant la consultation

- Proposer un rendez-vous téléphonique ou une rencontre afin de préparer la consultation.
- En accord avec le malade, les questionnements seront envoyés au médecin en amont de la consultation.

Ne pas hésiter à proposer à la personne de se rendre à ce rendez-vous avec elle.

#### Après la consultation

 Proposer à la personne de reprendre contact avec le RPS pour savoir ce qui est envisagé par la consultation.

#### Lors de réunions Service Régional AFM-Téléthon/Consultation neuromusculaire

 Faire un point sur ces malades afin de partager l'information (en accord avec le malade et dans la limite du secret médical).





#### ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

- **1. Mettre à jour** les informations relatives au diagnostic
- **2. Classer par** typologie de situation diagnostique.
- 3. Se rapprocher de la consultation (en fonction du nombre estimé de patients concernés par une révision/précision diagnostique par rapport à la capacité d'accueil).
- **4. Accompagner** en fonction de chaque typologie des situations diagnostiques (si le patient le souhaite)
- 5. Faire le lien avec la consultation :
- a. orienter la personne vers la consultation ; b. informer le médecin de la consultation (avec l'accord de la personne).

Elément essentiel pour la réussite: le lien/la collaboration avec les consultations